

FICHE 3

LA POSTURE DU PROFESSIONNEL

LES ATTENTES

Page 2

En tant que famille

En tant qu'enfant

En tant que frère
et/ou sœur

LES ROLES DE CHACUN

Page 3 et 4

L'organisateur

Le directeur

L'animateur

Le CRAL



LES ATTENTES

En tant que famille, je voudrais :

Avant l'accueil :

- Rencontrer le responsable de la structure en amont
- Pouvoir visiter les locaux
- Rencontrer l'animateur référent de mon enfant ainsi que l'équipe d'animation
- Être associée à l'élaboration du protocole d'accueil (et à son éventuelle évolution)
- Que la confidentialité médicale et l'intimité soient respectées
- Que mon enfant soit accueilli en toute sécurité
- Qu'il s'épanouisse
- Qu'il bénéficie d'activités adaptées
- Qu'on veille au respect des traitements médicaux éventuels

Pendant l'accueil :

- Faire confiance à l'équipe encadrante
- Bénéficier de retours réguliers
- Lors des temps de transmission, insister sur les évolutions, les points valorisants, les capacités à...

Mais aussi :

- Obtenir un accueil spécifique pour mon enfant mais avant tout un accueil pour poursuivre une activité professionnelle, penser à soi, à la fratrie, etc...
- Continuer à mener une existence la plus ordinaire possible

En tant qu'enfant, je voudrais :

- Être reconnu comme un enfant à part entière
- Qu'on me respecte
- Qu'on ne se moque pas de moi
- Qu'on soit à mon écoute
- Qu'on tienne compte de mon handicap sans me surprotéger
- Avoir une certaine stabilité (lieu d'accueil, équipe, journée type, etc...)
- Découvrir de nouvelles activités adaptées
- Pouvoir prendre du plaisir et m'épanouir

En tant que frère et/ou sœur, je voudrais :

- Avoir une place à part entière
- Avoir un retour de ma journée avec des situations valorisantes
- Avoir du temps, seul(e) avec mes responsables légaux



LES ROLES DE CHACUN

Le rôle de l'organisateur

- Intégrer l'inclusion dans le projet éducatif
- Echanger régulièrement sur l'inclusion
- Obligation de surveillance et de sécurité pour tous les mineurs qu'il accueille : il doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité physique et affective des enfants.

Le rôle du directeur

- Adapter et traduire le projet pédagogique en fonction des intentions éducatives de l'organisateur (modalités d'accueil spécifiques aux enfants en situation de handicap).
- Prendre contact avec les responsables puis les professionnels qui côtoient l'enfant
- Elaborer un protocole d'accueil spécifique en mettant tout en œuvre pour accueillir l'enfant
- Organiser une rencontre avec les équipes lors de l'élaboration du protocole
- Mettre en place un suivi de l'accueil de l'enfant et s'assurer que l'accompagnement se passe bien et proposer des évolutions, des axes d'amélioration.
- S'assurer d'une discrétion vis-à-vis du secret médical, seules les informations nécessaires au fonctionnement seront données
- Rédiger un bilan et faire remonter à l'organisateur
- Avoir une bonne connaissance des partenaires et équipes médico-sociales en gardant un lien régulier avec ces derniers
- Solliciter l'aide technique du CRAL pour optimiser la qualité de l'accueil (médiation, échanges de pratiques professionnelles, location de malles pédagogiques et sensibilisation)

Le rôle de l'animateur

- Respecter le rythme de l'enfant et de ses besoins spécifiques
- Adapter les activités en fonction des recommandations médicales et pratiques
- Être attentif au bien être de l'enfant
- Lui permettre de prendre du plaisir et se sentir en sécurité
- Lui permettre de vivre des situations favorisant l'autonomie
- Faire preuve d'équité
- Lui permettre de se sentir reconnu dans ses capacités
- Rester sur le groupe de l'enfant accompagné sans s'interdire de s'occuper des autres enfants
- Ne pas hésiter à solliciter ses collègues ou la direction de l'accueil et faire part de son ressenti, de son vécu et de ses difficultés
- Détailler le déroulement de la journée à l'enfant



Une intégration réussie suppose :

- Des relations suivies entre la famille et l'équipe encadrante
- Une préparation, un suivi et une évaluation de l'accueil
- Une acceptation des règles de l'ALSH par l'enfant
- Une identification de la demande réelle de la famille

Et le CRAL dans tout ça ?

Dans le cadre de sa mission « Pôle Loisirs Jeunes Handicap », le Centre de Ressources des Accueils de Loisirs favorise l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap et développe un réseau d'acteurs et de partenaires.

Nos actions :

- Accompagnement individuel des familles vers l'inclusion en accueil de loisirs
- Sensibilisation des équipes pédagogiques
- Sensibilisation des enfants et des jeunes
- Location de malles pédagogiques
- Campagne de communication
- Diagnostic de territoire
- Développement des partenariats dans le domaine du handicap

